

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 13 (1983)
Heft: 6

Artikel: Réponse à M. l'abbé Jean-Paul de Sury
Autor: Faessler Spiro, Annie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Message

Cette différence qui fait peur

Ces derniers mois, en Suisse et particulièrement dans deux cantons romands — Genève et Fribourg — on s'est ému de l'afflux de réfugiés étrangers, demandeurs de l'asile politique. Il y a plusieurs facteurs qui expliquent les diverses réactions observées. Tout d'abord le fait que ces arrivées sont inégalement réparties selon les cantons : Genève et Fribourg en font nettement plus que les autres en ce domaine. Ensuite il y a doute quant à la qualité de certains demandeurs : ne sont-ils pas en réalité des réfugiés économiques en recherche de travail et d'argent, qui se font passer pour des réfugiés politiques dont la vie serait menacée ? Il y a enfin le problème de la provenance de ces réfugiés : parmi eux, les Noirs sont en nombre croissant, et ils passent nettement moins inaperçus que des Hongrois ou des Tchèques, ou même que des Sud-Américains.

Il faut ajouter à cela la limitation du nombre des fonctionnaires fédéraux. Résultat : le service chargé d'examiner les demandes d'asile est complètement débordé. Il se passe au minimum deux à trois ans, actuellement, jusqu'à ce que la réponse de Berne soit connue. Entre-temps, il faut bien que les «demandeurs d'asile» puissent vivre, se loger, se nourrir, essayer de gagner leur vie. Et peut-on ensuite les expulser, après un si long séjour sur le territoire suisse, à supposer que leur demande paraîsse insuffisamment fondée ? On conçoit que cela n'est guère facile !

La question posée par ce problème suppose une solution politique qui finira bien par être trouvée. Elle devra tenir à la fois compte de la dignité humaine, des droits de l'homme, des possibilités réelles de notre pays et d'un souffle de générosité sans lequel

aucune décision n'apparaît véritablement humaine.

Mais quittons le terrain de la solution pratique pour nous interroger sur le phénomène que révèlent les réactions de ces derniers mois : pourquoi acceptons-nous beaucoup plus facilement des réfugiés venus d'Europe que des demandeurs d'asile dont la couleur de peau est différente de la nôtre ?

Précisément parce que la différence nous fait peur. Pas seulement la différence de couleur, mais aussi la différence de culture, de mœurs.

Ne craignons pas tout d'abord de reconnaître cette peur, de la regarder en face. Il n'y a pas de honte à avoir peur, puisque la peur est un phénomène naturel. Mais il s'agit ensuite de faire un pas de plus, de ne pas nous laisser guider par cette peur. Le courage ne consiste pas à n'avoir pas peur (cela, c'est souvent l'inconscience) : il consiste à dépasser cette peur.

Quand la femme est discriminée, c'est que l'homme a peur d'elle. Quand jeunes et aînés vivent dans des mondes séparés, c'est à cause d'une peur réciproque. Et l'on pourrait ainsi multiplier les exemples...

Tout cela à cause de la différence... alors que nous savons bien, d'autre part, que c'est précisément cette différence qui nous enrichit réciproquement.

Alors laissons-nous enrichir, en nous souvenant également de cette phrase de l'apôtre Paul : «En Christ, il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme libre, ni homme, ni femme.»

Jean-Paul de Sury

Réponse

à M. l'abbé
Jean-Paul de Sury

«Une tempête dans un verre d'eau (bénite)» dites-vous dans votre article : «Comment faire maigrir un diocèse ?» (*Aînés* d'avril 1983).

Sans vouloir entamer une polémique à ce sujet permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions, d'autant plus que la phase actuelle est celle d'une large consultation.

A leur grande surprise, dites-vous, les catholiques ont découvert que les éventuels changements dans leur organisation interne (faire de Genève et de Zurich des diocèses) pouvait poser un

problème à une fraction de leurs frères protestants. Croyez bien que la surprise des catholiques n'a d'égal que celle de la fraction des protestants dont je suis !

L'évêque, un «pasteur qui chemine avec son peuple et connaît ses brebis» : Attendrissant ! Mais, après tout, pourquoi pas ? Cependant pour qui a lu la note de la Commission épiscopale catholique (voir *Réforme* du 2 avril 1983) les illusions sur le rapprochement entre protestants et catholiques sont sérieusement ébranlées. Les décisions sont sévères ! «Nous sommes conscients que les orientations pourront blesser ou choquer» est-il dit en substance. Qu'est-ce à dire, sinon un durcissement de l'église catholique face aux protestants, durcissement auquel l'évêque, même le plus libéral, n'aurait pas le droit d'échapper.

«Certaines blessures non cicatrisées» dites-vous. Ne faudrait-il pas, après ce coup de frein donné aux espérances œcuméniques, parler de blessures fraîches qui, loin d'effacer les anciennes, ravivent le scandale de chrétiens qui ne s'acceptent pas les uns les autres dans leurs différences ?

Dans l'émission télévisée *Table ouverte* sur l'éventualité d'un évêque à Genève, Mgr Mamie a dit : «La chose est urgente, mais je ne suis pas pressé.» Si le temps écoulé entre l'urgence et la patience à une lente réalisation voyait l'Eglise catholique entrer par la grande porte dans le Conseil œcuménique, à ce moment-là, M. l'abbé, jeunes, moins jeunes et aînés pourraient parler d'un témoignage de vrais frères en Jésus-Christ.

Annie Faessler Spiro
(Thonex-Genève)